

**2009/2025 - Engagement sur le mandat d'un programme de restauration de la statuaire oratoire lyonnaise
- Financement par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2009-4, Programme 20005 –
Montant : 72 000 € - Attribution d'une subvention d'équipement de 2000 € à la Compagnie des Filles de la
Charité de Saint Vincent de Paul (Direction des Affaires Culturelles) (BMO du 30/11/2009, p. 2052)**

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

(Adopté.)